

Le Maire de la Commune de Camaret, soussigné Certifie
 que M. Nommi' Maison neuve, Blaise, ancien marin domicilié
 de cette Commune, s'est toujours comporté comme un
 homme guidé par M. l'honneur et la probité, qu'il fait à
 l'Etat d'Actim. satisfaisant, et que sa position le rend
 recommandable à l'intérêt et à la bienveillance du
 Droit.

Camaret, le 13 février 1827



Prop. [Signature]
 Maire